Saisie de 2 millions d'euros au poste frontalier de Betita

Page 5

L'AMBASSADEUR DE LA RASD À ALGER :

«Le Maroc utilise l'immigration pour faire pression sur l'Europe»

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6150 - JEUDI 2 AOÛT 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SELON L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

Baisse de l'activité commerciale au 1er trimestre 2018

Page 4

EN DÉPIT DES MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS

LES PLAGES SOUS LE DIKTAT DES SQUATTERS

Comme à chaque saison estivale, les autorités rassurent et promettent aux estivants la gratuité des plages. En dépit de toutes les mesures prises, les exploitants illégaux continuent, malheureusement, à imposer leur diktat et le scénario des années précédentes se répète. Malgré toutes les mesures annoncées par le ministère de l'Intérieur garantissant aux citoyens un accès libre et un environnement sécurisé au niveau des plages, le phénomène d'exploitation illicite est loin d'être éradiqué.

Page 4



TRANSPORTS



RÉNOVATION DE LA GARE ROUTIÈRE DU CAROUBIER

Page 4

IL RETRACE LE PARCOURS D'UN CLUB EMBLÉMATIQUE



UN DOCUMENTAIRE SUR LA JSK

Page 6

A 20 JOURS DE L'AÏD EL-ADHA



LES VACANCES PLOMBENT LA VENTE DES MOUTONS

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

AU LARGE DE LA PLAGE D'AÏN BENIAN

Création en septembre des premiers récifs artificiels



LA DIRECTION de la pêche de la wilaya d'Alger procèdera, en septembre, à la création des premiers récifs artificiels sur le littoral algérois, au large de la plage d'Aïn Benian, dans une première expérience dans la wilaya visant à renforcer les ressources halieutiques, en attendant sa vulgarisation ultérieure aux autres plages de la capitale, a affirmé hier la directrice de la pêche de la wilaya d'Alger, Rabia Zerrouki.

Dans le cadre d'un programme élaboré par la Direction générale de la pêche et d'aquaculture au niveau du ministère de l'Agriculture, il sera procédé, le mois prochain, à la création des premiers récifs artificiels dans la wilaya d'Alger, au large de la plage d'Aïn Benian, en partenariat avec plusieurs associations activant dans le domaine de l'environnement et des clubs de plongée sous-marine, a affirmé Mme Zerouki.

Le projet sera réalisé en coordination avec l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL) et le club de plongée sous-marine d'Aïn Benian «el Mordjane», a-t-elle poursuivi, affirmant que les travaux de réalisation de la structure devant être immergée ont été finalisés, en prévision de son implantation le mois prochain.

L'expérience sera encadrée par les membres du club de plongée sous-marine d'Aïn Benian et les étudiants en doctorat de l'ENSSMAL qui veilleront à noter toute évolution enregistrée au niveau de la structure.

Les récifs artificiels sont des structures immergées, dont le but essentiel est de palier et de réduire l'empreinte humaine sur les écosystèmes côtiers, et ce de par leur aspect esthétique et intérêt paysager, a indiqué Mme Zerouki.

«Il s'agit de véritables maisons à poissons, créateurs de biodiversité et de biomasse, «indispensable pour la préservation de la richesse halieutique sur le littoral algérien», a-t-elle poursuivi, soulignant que leur création a été dictée par la forte pollution des côtes enregistrée ces dernières années au niveau de la capitale.

A cet effet, elle a cité l'expérience réussie du club Hippone de plongée sous-marine d'Annaba qui s'est lancé depuis 2016 dans la réalisation du projet des récifs artificiels pour protéger la biodiversité marine dans la région d'Annaba et repeupler les zones désertes de toute vie sous-marine.

Ledit projet a également été le thème d'un film documentaire de 54 minutes «Les maisons de mer», premier documentaire scientifique «100% algérien», signé par une jeune équipe technique de biologistes sous-marins, conduite par le réalisateur Hamza Mendil.

M.B.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LA FIÈVRE APHTEUSE

La prévention, seule arme pour sauver le cheptel

Des mesures préventives ont été engagées par le ministère de l'Agriculture dans le but de limiter la propagation de la fièvre aphteuse, notamment à l'approche de l'Aïd El Adha, comme la fermeture de certains marchés aux bestiaux ou l'acquisition de deux millions de doses de vaccin dans le cadre du dispositif de lutte contre cette pathologie.

C'est d'ailleurs le motif de la rencontre qui se tient aujourd'hui à la maison de l'Agriculteur dans la wilaya de Khenchela. Cette journée technique sur la prévention et la gestion de la fièvre aphteuse au sein des élevages bovins, organisée par la Caisse nationale de mutualité agricole en étroite collaboration avec les CRMA et les services de la direction des services agricoles (DSA) des caisses limitrophes, à savoir Khenchela, Tébessa, Souk Ahras, Batna et Oum El Bouaghi, aura à rassembler les éleveurs de la région aux fins d'information, de sensibilisation et de prévention particulièrement. Selon les organisateurs, les conditions d'hygiène dans les élevages et l'absence de vaccination du cheptel ont fait que des foyers de fièvre aphteuse ont été signalés à l'est du pays. C'est pourquoi cette journée se manifeste d'elle-même. Elle verra la présence des associations et des coopératives d'élevage, des partenaires en la matière et d'autres organismes activant dans l'élevage bovin en particulier. « La rencontre s'inscrit dans le cadre des démarches engagées par la Mutualité agricole en matière de préservation du cheptel bovin», indique-t-on. Et ce, suite à la déclaration de foyers de fièvre aphteuse dans certaines wilayas.

Ladite rencontre, expliquent les organisateurs, est aussi l'occasion pour informer et sensibiliser les éleveurs sur le rôle et l'importance de la couverture assurantielle de la multirisques bovine et les avantages accordés à ces derniers afin de développer, voire de pérenniser leurs activités stratégiques pour l'économie nationale. Autant faire le zoom sur ce virus de la fièvre aphteuse et aider l'éleveur à avoir une meilleure visibilité sur son risque.

En outre, la Mutualité agricole, à travers cette journée, appelle les éleveurs à la coopération, en signalant les cas suspects



pour maîtriser la situation et en coopérant avec les services délégués par les pouvoir publics afin de freiner la propagation du virus. A noter que la Caisse nationale de mutualité agricole a déjà alerté ses services régionaux depuis la déclaration de foyers de fièvre aphteuse, en installant des cellules de veille afin de suivre et de cerner cette calamité. Il est aussi question du lancement d'un programme de prévention, en organisant des journées et des caravanes de sensibilisation et en médiatisant les mesures de prévention à travers les radios locales des wilayas à forte production bovine, et aussi en associant des spécialistes à l'instar des médecins vétérinaires. Par ailleurs, malgré le recensement de 190 cas de fièvre aphteuse dans 19 wilayas, le ministère de l'Agriculture s'attèle à garantir un Aïd dans de bonnes conditions « sanitaires ». C'est dans ce sens que des instructions aux vétérinaires inspecteurs des wilayas ont été données, en vue d'assurer la surveillance le jour de l'Aïd et de garantir le respect des règles sanitaires en vigueur au niveau des marchés et autres points de vente, avec la délivrance de certificats sanitaires qui accompagneront le bétail, notamment pour les éleveurs qui se déplacent vers les autres wilayas.

Lilia Ait Akli

VINGT JOURS NOUS SÉPARENT DE L'AÏD EL-ADHA

Les vacances plombent les ventes des moutons

L'AÏD EL-ADHA est une grande fête musulmane, célébrée avec enthousiasme, un resserrement des liens familiaux et une profonde ferveur religieuse. Cependant, en pleines vacances, les Algériens n'y pensent pas encore. Pour le moment, seuls les pouvoirs publics prennent déjà les dispositions nécessaires pour que cette fête se déroule dans de bonnes conditions.

Parmi ces mesures, le ministère de l'Hydraulique arrive en tête. Ainsi M. Necib, a rassuré, au cours d'un déplacement sur le terrain à l'intérieur du pays, quant à la disponibilité totale de l'eau durant les deux jours de l'Aïd. D'autre part, les abattoirs se mobilisent déjà pour être à la disposition des citoyens. Il en de même des vétérinaires qui s'y préparent activement et seront tous présents ce jour-là. Il n'y a que le mouton, élément essentiel de l'Aïd el-Adha, qui n'est pas encore visible. Pour des familles avisées, soucieuses de leur pouvoir d'achat, on achète un agneau plusieurs mois à l'avance que l'on nourrit jusqu'au jour de l'Aïd. Pour d'autres, ayant le sens des affaires, c'est un troupeau d'agneaux qu'on achète, que l'on prend en charge et qui seront revendus adultes avec un bénéfice juteux. La grande majorité des familles attendent les derniers jours précédant la fête pour acquérir leur mouton au marché. Quelle sera sa valeur cette année avec la flambée des prix que connaît le pays, suite à la diminution des revenus des hydrocarbures. C'est une question que se posent déjà bon nombre de citoyens, qui tiennent absolument au rite du sacrifice du mouton. Leur pouvoir d'achat est devenu bien maigre avec les dépenses du ramadhan, celles des vacances, celles de la rentrée scolaire toute proche, fixée cette année au 5 septembre. Cette situation va encore mettre mal à l'aise les citoyens qui ont acquis récemment leur logement AADL et qui ont commencé à s'acquitter de leurs échéances. Pourtant, les éleveurs n'ont aucune raison d'augmenter leurs prix. Le mouton est un produit local, ne souffrant pas des taxes à l'importation. Son alimentation n'est pas sujette ni tributaire de cette même importation. Mieux encore, la pluie abondante de cette année 2018 a fait fleurir les pâturages. Cette pluie a même été tardive avec de fortes précipitations dans tout le pays aux mois de mai et de juin, donnant une herbe abondante et généreuse pour l'alimentation du bétail. Les éleveurs doivent tenir compte de ces facteurs favorables, don de la nature pour proposer des prix raisonnables. Ces éleveurs doivent se rappeler que vu les prix élevés de la viande chez le boucher, il existe des familles algériennes pauvres ne consomment, cette viande qu'une fois par an, le jour de l'Aïd El-Adha. Pour le moment, le mouton n'a pas encore envahi les villes, surtout les quartiers populaires. Il ne va sûrement pas tarder car on ne peut imaginer un Aïd el-Adha sans mouton.

Kamel Cheriti

IL Y A 24 ANS

Igoudjdal ou la naissance d'une résistance au terrorisme

Il y a vingt-quatre ans, le31 juillet 1994 les farouches habitants du village Igoudjdal ont refusé de se soumettre aux terroristes. Leur courage au combat a donné naissance à la résistance contre les destructeurs de l'Algérie.



Les habitants du village Igoudjdal dans la commune d'Aït Chafa (Azzeffoun), ont marqué mardi dernier le 24e anniversaire de la résistance pacifique face au terrorisme islamiste qui a commencé à frapper le pays au début des années 1990.
En 1994, les habitants du village Igoudjdal étaient les premiers à prendre les armes contre les terroristes qui écumaient les montagnes environnantes. Ils s'étaient constitués en groupes d'autodéfense et avaient réussi à faire face à des situations des plus périlleuses. Ils ont repoussé les attaques des groupes terroristes qui voulaient imposer leur diktat à ce paisible village. Les habitants ont cassé ce jour le mur de la peur qui s'était emparée de la totalité de la population. Ce fut une journée d'été pas comme les autres. Très peu d'endroits échappaient alors à l'horreur répandue par le terrorisme islamiste ! Azzefoun, ville balnéaire, n'échappait pas à cette atmosphère. Comme le reste de la Kabylie au début de leur action armée, les terroristes en ont fait une zone de repli. Le relief, les maquis denses et les caches inaccessible offraient le cadre idéal pour les égorgeurs d'enfants. La dynamique d'Igoudjdal a donné naissance à un mouvement salvateur. Les premiers comités de vigilance apparaissent.
Des tours de garde s'organisent dans certains villages. Il fallait prévenir toute intrusion étrangère suspecte. C'est cet état d'esprit qui a été le prélude à la riposte héroïque armée des citoyens. Avant, certains villages de la commune d'Ait Chaffaa, voisin d'Igoudjdal, ont été par l'intrusion de plus d'une cinquantaine de terroristes lourdement armés. Les habitants ont été délestés de leurs fusils de chasse. Le vendredi 31 juillet 1994, un groupe imposant, à bord de véhicules lourds et légers, tentait d'envahir le village par le sud. Celui-ci perché sur une colline.
C'était compter sans le courage, la dignité des hommes et des femmes de ce village épris de liberté pour défendre leur honneur !
La riposte a été héroïque. L'attaque repoussée avec bravoure ! Cette légitime défense signe la naissance d'un mouvement de résistance qui a fini par gagner des régions entières sur l'ensemble du territoire, jusque-là soumises à la terreur.
La réaction de la population de la région a été empreinte de fierté, de reconnaissance et surtout de solidarité active.
Des groupes d'autodéfense se sont créés et ont pu, avec l'aide de l'Armée nationale, chasser les hordes terroristes qui avaient presque pris pied dans les contrées lointaines et sauvages de l'Algérie. Cette même action reste toujours envisageable aujourd'hui au regard de la détermination des populations de la région à faire face à cette situation préoccupante. Si le terrorisme a été vaincu militairement depuis plus de vingt ans-excepté quelques rares incursions terroristes ou attaques contre les patrouilles de l'Armée nationale comme ce fut le cas lundi dernier à Skikda où des éléments de l'ANP ont succombé à une attaque terroriste- son idéologie de la mort persiste et prend de l'ampleur ces derniers jours à la faveur de manifestations culturelles où ils imposent leur interdiction. Des groupes non identifiés mais apparemment abreuvés au salafisme s'attaquent aux événements culturels, notamment les soirées musicales.
De Ouargla en passant par Sidi Bel Abbes et hier Tébessa, des groupes de salafistes ont réussi à faire annuler des festivités culturelles. Dans la région de Bir Mokkadem, une localité de la wilaya de Tébessa, un gala musical, organisé par la Maison de la culture de la région a été saboté par un groupe salafiste. L'empêchement des activités artistiques est devenu un mode d'expression par excellence de ces groupes fanatisés.
À Ouargla, c'est un emploi décent et de l'énergie gratuite durant les périodes des grandes chaleurs qui ont été derrière la campagne «Khalih ighani wahdou» (laisse-le chanter seul). Une campagne qui s'est propagée comme une traînée de poudre pour faire reculer les organisateurs d'autres festivités. Ainsi, l'Office national des droits d'auteur (ONDA) a tout simplement annulé les activités programmées aujourd'hui et demain dans la ville d'El Oued où devaient se produire Kader Japonais, Cheba Zehouania et Cheb Bilal.

Hocine Adryen

L'AMBASSADEUR DE LA RASD À ALGER :

«Le Maroc a ouvert les portes de l'immigration pour faire pression sur l'Europe»

L'AMBASSADEUR de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé hier que le Maroc «a ouvert les portes de l'immigration pour faire pression sur l'Europe en vue de signer l'accord de pêche».
«Le Maroc a ouvert les portes de l'immigration pour faire pression sur l'Europe, l'Espagne en particulier, en vue de les amener à signer l'accord de pêche», a déclaré M. Taleb Omar à la presse à l'issue d'une rencontre de concertation avec le président du parti Tajamou Amel Al Djazair (TAJ) , Amar Ghoul, au siège du parti, qualifiant cette accord «de nul et non avenu».
«L'Union européenne (UE) violera, si elle venait à signer cet accord, le droit international et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et entravera les démarches de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de son envoyé personnel qui a appelé les deux parties à s'assoir autour de la table de négociations», a ajouté le responsable sahraoui. Dans ce cadre, l'ambassadeur sahraoui a fait état d'intentions de «certains Etats, notamment la France et l'Espagne, à signer cet accord qui est en phase d'élaboration».
«Un mémorandum d'entente a été signé avant l'adoption de la dernière décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), le 16 juillet dernier, dans lequel il est indiqué que «le territoire du Sahara Occidental et ses eaux adjacentes ne peuvent être inclus dans aucun accord entre l'UE et le royaume du Maroc, puisque il n'existe aucune reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur ces territoires, mais cette souveraineté appartient au peuple sahraoui et au Front Polisario qui le représente et qui refuse cet accord infondé», a-t-il indiqué.
Et d'ajouter que cette troisième décision de la CJUE «est intervenue au bon moment car elle contribue à faire pression sur le royaume marocain».

M. D.

le Commentaire

BEAUCOUP DE GUERRES POUR RIEN...

Par Mohamed Nazim Aziri

ASSISTONS-NOUS à un changement de paradigme dans la doctrine américaine en matière de politique étrangère ? Une chose est certaine, l'approche de Donald Trump laisse croire que les choses ont beaucoup changé. Peut-être pas dans le discours outrecuidant et résolument menaçant du locataire du bureau ovale, notamment à travers ses fameux tweets où l'insulte côtoie, sans complexe, les propos officiels. En revanche et sur le terrain, c'est la voie de la négociation et du dialogue qui semble l'emporter. Car qui aurait cru, il y a un an, qu'un président américain allait se réunir avec le chef de l'État nord-coréen ? Pourtant cela s'est bien produit et a donné lieu à un grand moment historique entre les deux pays.
Les talibans, un autre « ennemi « des États-Unis. Là aussi, nous sommes très loin de 2001, quand Bush fils a lancé sa guerre dévastatrice en Afghanistan au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. La presse internationale a rapporté cette semaine qu'une rencontre a eu lieu courant juillet entre une délégation conduite par Alice Wells, sous-secrétaire d'État adjointe chargée de l'Asie du Sud et du Centre et des représentants des talibans à Doha. Selon un responsable taliban, qui dit avoir fait partie de la délégation de quatre personnes envoyée par l'organisation afghane placée sur la liste officielle des organisations terroristes par plusieurs pays, la rencontre a donné des «signaux très positifs» et s'est déroulée dans une «atmosphère amicale». Selon cet interlocuteur, dont les propos sont rapportés par l'agence Reuters, «Il y a une série de rencontres destinées à initier des pourparlers officiels, réfléchis. Nous sommes convenus de nous revoir bientôt et de résoudre le conflit afghan par le dialogue.»
La voie du dialogue, qui semble être privilégiée aussi par les États-Unis dans un autre dossier très sensible au sein de l'administration américaine. Car au moment où les tensions entre Washington et Téhéran semblaient au plus haut ces dernières semaines, notamment après l'échange très tendu entre Hassan Rohani et Donald Trump, le président des États-Unis a surpris tout le monde en proposant de lancer des discussions avec l'Iran. Pour bon nombre d'observateurs, il n' y a pas de doute, Trump semble vouloir ouvrir la porte à des discussions au plus haut niveau, sans conditions préalables, avec ce pays.
Dans un tweet posté mardi soir le ministre des Affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif, écrivait : «Les menaces, sanctions et effets d'annonce ne fonctionneront pas.»
Et ne fonctionneront peut-être jamais dans un monde qui change et dicte ses nouvelles lois qui ne laissent aucune place au monopole américain, fortement bousculé par l'émergence d'une Russie qui défie militairement l'OTAN dans ses traditionnels espaces d'influence, et sérieusement inquiété par une Chine devenue première puissance économique mondiale. Après plusieurs années de guerres «chaudes» et froides inutiles, de conflits dévastateurs, fruits d'une hégémonie dépassée,, les puissants de ce monde se sont-ils rendu à l'évidence que beaucoup de guerres, comme le bruit, ne servent à rien ?

SELON L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

Baisse de l'activité commerciale au premier trimestre 2018

L'ACTIVITÉ commerciale a enregistré une baisse au premier trimestre 2018 chez les détaillants et les grossistes, selon les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS). Dans une enquête-sondage d'opinion menée auprès de commerçants, l'ONS relève que cette baisse de l'activité commerciale est signalée essentiellement par les commerçants des machines et matériels d'équipement ainsi que ceux de la Droguerie, quincaillerie, appareils électroménagers et parfumerie (D.Q.A.E.M.P). Par ailleurs, la plupart des commerçants enquêtés se plaignent de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises et des délais d'approvisionnements qui sont longs. Plus de 69% des grossistes et près de 18% de détaillants concernés déclarent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, sachant que les plus touchés sont ceux des machines et matériel d'équipement et ceux de la D.Q.A.E.M.P. Aussi, près de 41% des grossistes et 17% des détaillants se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, essentiellement ceux de la matière première, des textiles et des D.Q.A.E.M.P. Par ailleurs, près de 57% de ces grossistes et plus de 75% de ces détaillants se sont approvisionnés auprès du secteur public et privé à la fois, particulièrement ceux de l'agro-alimentaire, des combustibles et lubrifiants et des machines et matériel d'équipement. La plupart des grossistes et plus de 87% de détaillants enquêtés achètent leurs marchandises en première main. Le reste les achète en deuxième ou en troisième main, notamment ceux des textiles et ceux du commerce multiple. De surcroît, le taux de satisfaction des commandes en produits est supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon l'opinion de plus de 67% de grossistes et de près de 64% des détaillants, notamment, ceux de l'agro-alimentaire, des combustibles et lubrifiants et de la matière première et demi-produits. L'enquête fait ressortir également que les prix d'acquisition des produits sont jugés «plus élevés» par près de 60% de grossistes et plus de 20% de détaillants. Les plus touchés sont ceux de l'agro-alimentaire, de la matière première et des demi-produits et ceux des machines et matériel d'équipement. En outre, la plupart des commerçants, grossistes et détaillants enquêtés est «satisfaite» de la qualité et du conditionnement du produit, précise l'ONS. Selon l'opinion des commerçants (grossistes et détaillants) enquêtés, la demande en produits persiste dans la baisse au premier trimestre 2018. Cette baisse concerne beaucoup plus les industries agro-alimentaires, la D.Q.A.E.M.P et les machines et matériel d'équipement. Concernant l'état de la trésorerie, il est jugé «bon» selon plus de 23% de grossistes, particulièrement ceux de la matière première et demi-produits. Toutefois, il reste «moyen» selon près de 48% de grossistes et plus de 91% de détaillants enquêtés. Près de 30% de grossistes et plus de 10% de détaillants ont recouru à des crédits bancaires, sachant que près de 63% des grossistes et 93% des détaillants n'ont pas eu des difficultés à les contracter.

M. B.

EN DÉPIT DES MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS

Les squatteurs font encore la loi sur les plages

Comme à chaque saison estivale, les autorités rassurent et promettent aux estivants la gratuité des plages. En dépit de toutes les mesures prises, les exploitants illégaux continuent, malheureusement, à imposer leur diktat et le scénario des années précédentes se répète.

Malgré toutes les mesures annoncées par le ministère de l'Intérieur afin de garantir aux citoyens un accès libre et un environnement sécurisé au niveau des plages, le phénomène d'exploitation illicite est loin d'être fini.

Une visite nous a menés sur quelques plages du littoral est de la capitale afin de nous enquérir de la situation sur le terrain. Nombreuse étaient les familles, samedi matin, à affluer vers la côte est de la capitale, direction la plage dite «Benyounès», à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès.



La plage est alors remplie de parasols. Un groupe de jeunes gère les locations. Sur la plage, aucune place n'est libre. Les parasols sont plantés comme des champignons, les tables et les chaises en plastique sont collées afin d'occuper tout l'espace.

Il n'existe aucune intimité entre les estivants, regrettent les familles rencontrées sur place. « Pour se permettre d'avoir une bonne place pied dans l'eau il faut arriver à six heures du matin», nous dit un père de famille venu de Rouiba, avant d'ajouter : « Je me suis déplacé vers cette plage vu sa bonne réputation. Mais là, il y a trop de monde et on ne trouve pas de place pour placer notre parasol. Nous sommes obligés de louer «. Même si les prix appliqués sont exorbitants, le citoyen n'a guère d'autre choix que de payer, en l'absence de toute concurrence ou parce que les parasols et les tentes proposés à la location sont mis aux meilleurs emplacements, ou encore parce qu'il est interdit d'utiliser ses propres équipements.

Même constat à la plage du Bateau cassé, à Bordj El-Kiffan, à l'est d'Alger. Une dame, la cinquantaine, nous a fait part de son mécontentement après avoir payé 1 500 DA pour 4 chaises, une table et un parasol, découvrant plus tard que des équipements gratuits relevant de l'Office des parcs des sports et de loisirs d'Alger (OPLA) sont disponibles juste à quelques mètres d'elle.

Accompagnée de ses quatre enfants, la dame regrette l'absence des agents de contrôle. «En l'absence des agents de contrôle, les squatteurs des plages font la loi ici à Bateau cassé. L'estivant doit payer le parking, la table, les chaises et le parasol. Cela est inacceptable. Une journée en mer nous revient très cher «, clame la dame. Arrivant avec un parasol sous le bras, un père de famille nous apprend qu'il est obligé de planter son parasol à l'arrière puisque tous les espaces sont occupés par des parasols de location. « Je me demande comment je vais surveiller mes enfants pendant qu'ils se baignent», s'inquiète-t-il. Fort est de constater que, finalement, la plage n'est pas gratuite pour le citoyen algérien, et ce malgré les promesses des autorités.

APPEL AUX CITOYENS À DÉPOSER PLAINTE CONTRE LES SQUATTEURS

Le directeur du tourisme de la wilaya d'Alger, Noureddine Mansour, a mis en avant «la gratuité « des équipements disponibles sur les plages au profit des estivants, appelant chaque citoyen contraint de payer ces services, à déposer plainte auprès des services concernés au niveau des plages.

« L'accès aux plages de la wilaya d'Alger et l'exploitation des équipements disponibles, à savoir les tables, les chaises et les parasols, sont gratuits pour tous les estivants «, avait déclaré M. Mansour au sujet de la contestation de certains estivants contraints à payer ces équipements en dépit de leur gratuité. «Quiconque se trouve contraint à payer l'accès à la plage ou aux équipements n'a qu'à se diriger vers les services concernés au niveau des plages pour déposer plainte «, a-t-il souligné.

Affirmant que la direction du tourisme de la wilaya d'Alger n'a reçu, à ce jour, aucune plainte de la part des estivants à ce sujet, M. Mansour a mis en garde des « comportements de certains agents qui outrepassent cette décision en demandant une contrepartie financière «. M. Mansour a rappelé que la wilaya d'Alger disposait de 87 plages, dont 21 interdites à la baignade et 67 autorisées, outre l'existence de 30 établissements hôteliers (pieds dans l'eau) d'une capacité d'accueil de 9 000 lits.

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont recensé l'affluence de quelque 752 000 estivants ayant fréquenté les plages d'Alger depuis le début du mois de juin écoulé, et ce jusqu'à la deuxième semaine du mois de juillet.

Lynda Louifi

TRANSPORTS

Rénovation de la gare routière du Caroubier

LA GARE routière du Caroubier sera rénovée suite au feu vert du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, lors d'une visite de travail à Alger.

Ce projet de rénovation de la gare fait partie de la réhabilitation générale de la baie d'Alger et du développement du transport terrestre des voyageurs, a indiqué le ministre, qui a inspecté également la gare maritime. Par la même occasion, Zaalane a cité 84 projets de réalisation de gares routières, dont 79 sont déjà en service. Ces infrastructures ont permis, a ajouté le ministre, d'organiser le transport terrestre et d'atténuer l'anarchie qui régnait dans ce secteur.

Concernant le projet de rénovation de la gare routière du Caroubier, Zaalane a rappelé qu'il s'agissait de la plus grande gare nationale avec une superficie de 8,3 hectares et une affluence de 22 000 voyageurs par jour. Il a souligné la nécessité de la moderniser et de l'équiper afin de répondre aux attentes des voyageurs en matière de confort, tout en l'harmonisant avec l'architecture urbaine de la baie d'Alger. L'étude de réhabilitation de la gare du Caroubier a été réalisée par un bureau algéro-espagnol, «Valtecnia « Group, et le bureau d'étude BET de la société de gestion des gares routières d'Algérie (SOGRAL).

L'opération porte sur la réhabilitation de la chaussée, l'étanchéité, le réaménagement des parkings, la réalisation d'abris bus et le remplacement des murs de clôture par des grilles, a expliqué Madkour Azouaaou Koceila, du bureau d'étude Valtecnia.

Il a précisé qu'un montant de 100 millions de dinars a été fixé pour l'habillage des quatre façades de la gare et la clôture de ses murs, qui sera en fer forgé. Pour le reste, le coût n'a pas encore été évalué, a-t-il ajouté.

D'autre part, le ministre, qui s'est déplacé au port d'Alger pour accueillir la communauté algérienne qui a accosté pour la première fois dans son nouveau quai, a souligné que l'Etat a consacré cinq milliards de dollars à l'extension des sept ports maritimes, au développement de leurs infrastructures et à leurs équipements.

Et de déclarer : «Cela nous permettra de renforcer les capacités de réception des conteneurs de gros tonnage, de faciliter le flux des voyageurs et des marchandises.»

Le ministre a rappelé que la flotte maritime algérienne dispose de quatre navires, dont un affrété, informant qu'un contrat a été signé en mars dernier avec un groupe chinois spécialisé dans la construction navale pour l'acquisition d'un cinquième navire d'une capacité de 1 800 passagers et 600 véhicules, qui sera réceptionné en 2021.

Il a également mentionné la commande d'un sixième navire auprès du même groupe chinois. « Nous avons bien négocié avec la partie chinoise, et avons pu réaliser un gain qui nous permettra de commander un autre bateau «, a-t-il dit, rappelant que la décision de faire construire de nouveaux navires assure le renouvellement de la flotte maritime nationale.

Aziza Mehdid

LA PROTECTION CIVILE LIVRE LES CHIFFRES DES DEUX PREMIERS MOIS DE L'ÉTÉ

Les sauvetages sur les plages en hausse

La Protection civile a livré hier le bilan des interventions de cet été en lien avec la saison estivale. Plus d'interventions et plus de morts malheureusement.



Au un mois et demi de la fin de la saison estivale, l'heure est au bilan. La direction générale de la Protection civile a annoncé hier, dans un communiqué, le sauvetage d'une noyade certaine de 27 770 personnes au cours des mois de juin et de juillet.
Selon le communiqué, du 1er juin au 31 juillet passé, la Protection civile au niveau des 14 wilayas côtières a effectué 43 083 interventions pour sauver la vie des baigneurs en danger. Outre ces opérations de sauvetage, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages a également permis de soigner 12 089 personnes sauvées de la noyade, tandis que 2 506 autres ont été transférées vers les établissements de santé, parmi lesquelles on enregistre 56 personnes décédées, dont 31 au niveau des plages interdites à la baignade et 25 au niveau des plages surveillées, explique le bilan de la Protection civile. Aussi, neuf baigneurs ont trouvé la mort en dehors des horaires de surveillance des plages.
Par ailleurs, les wilayas de Mostaganem et de Béjaïa sont classées premières concernant le nombre de victimes, avec huit morts recensés dans chacune d'elles. Le bilan indique d'autre part que quatre estivants ont trouvé la mort, causée par des engins nautiques, dont une personne à Mostaganem, une autre dans la wilaya de Tipasa, une dans une plage à Alger et enfin la quatrième personne est décédée à Tizi Ouzou. Dans le même contexte, 173 personnes en danger de mort à bord de différentes embarcations ont été sauvées par les éléments de la Protection civile dans le cadre du plan spécial de la saison estivale.
Au niveau des réserves d'eau, le dispositif de surveillance a enregistré la mort par noyade de 36 personnes dont quatre dans des barrages, six autres dans des oueds, 14 dans des mares, neuf dans des retenues collinaires et enfin trois personnes dans des bassins, a indiqué la Protection civile. Du 8 au 9 juillet passé, deux baigneurs sont décédés par noyade en mer, indique-t-on, ajoutant que les deux victimes ont été recensées à Béjaïa et Skikda.
Il s'agit d'une femme morte par noyade dans une zone rocheuse interdite à la baignade, sise dans la commune de Béni Ksila, daïra d'Adekar, alors que dans la wilaya de Skikda une personne est morte noyée en mer à la plage autorisée à la baignade Larbi-Ben M'Hidi.
Du 4 au 7 juillet dernier, neuf morts par noyade ont été comptabilisés par les services de la Protection civile.
Les neuf victimes ont été repêchées et transférées vers les établissements de santé. Il s'agit de cinq personnes décédées par noyade en mer et de quatre autres qui se sont noyées dans des réserves d'eau, a souligné le bilan de la Protection civile.
Les nouveaux cas de décès par noyade ont été recensés à Tizi Ouzou, où un jeune homme de 18 ans a perdu la vie dans une plage interdite à la baignade, alors qu'à Jijel un adolescent âgé de 17 ans est décédé dans une plage interdite, et un autre âgé de 23 ans est décédé dans les mêmes circonstances à Mostaganem, alors qu'à Béjaïa un homme âgé de 22 ans est mort dans une plage autorisée et au niveau de la wilaya d'Alger c'est un homme de 31 ans qui a péri dans une plage autorisée, selon la Protection civile.
Aussi, 80% des personnes décédées par noyade sont des jeunes, dont la moitié sont des adolescents comme c'est le cas à Tiaret où un jeune de 16 ans a perdu la vie, le 7 juillet dernier, dans une mare d'eau.

Sofiane Abi

LA GENDARMERIE D'ALGER LANCE UNE VASTE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Tous mobilisés pour moins d'accidents de la route en été

LE GROUPEMENT de la Gendarmerie nationale d'Alger a lancé, depuis le 25 juillet et jusqu'au 20 août prochain, une vaste campagne de sensibilisation sous le slogan « Ensemble pour un été sans accidents de la route «, visant à faire baisser le taux des accidents de la route à Alger, parmi les plus importants du pays.
Durant vingt-sept jours, cette campagne de sensibilisation va drainer plusieurs acteurs de la société civile mais également d'autres institutions publiques, a expliqué hier la GN. En outre, d'autres partenaires participeront à cette grande campagne, dont la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Centre national de prévention routière (CNPR), les scouts musulmans, la Direction des travaux publics et des transports d'Alger et, surtout, plusieurs dizaines d'associations civiles qui militent pour moins d'accidents sur les routes, indique la Gendarmerie d'Alger.
Et pour réussir ce pari, le Groupement de la Gendarmerie nationale a mobilisé l'ensemble de ses unités, y compris les gendarmes qui sont déployés au niveau des barrages fixes et des points de contrôle menant vers les plages. Des tracts seront distribués aux automobilistes, les appelant à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse. « Les différents barrages fixes et points de contrôle qui sont installés à proximité des plages ainsi que ceux menant vers les infrastructures touristiques et autres lieux de détente de la capitale sont intégrés dans cette opération. Ainsi, un grand nombre des estivants, venus en véhicules, seront la cible de cette vaste campagne de sensibilisation. En effet, la première cause de mortalité sur les routes reste incontestablement le facteur humain, non seulement durant la période des grandes vacances mais aussi tout au long de l'année.
La Gendarmerie d'Alger veut convaincre, à travers cette campagne, un nombre plus élevé de citoyens. Pour rappel, les accidents de la route engendrent, en été, plus de mille morts, sans compter le nombre de blessés, qui est le plus élevé par rapport aux autres périodes de l'année.
Des dégâts matériels et financiers considérables sont enregistrés durant chaque été sur les routes.
Un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur du moment que le parc automobile en Algérie est en constante augmentation. Ainsi, à la fin de 2017, il a dépassé les 7,5 millions de véhicules.
Par ailleurs, le Groupement de la Gendarmerie nationale a rappelé que des mesures répressives seront appliquées contre les automobilistes ne respectant pas le code de la route, et surtout contre ceux qui mettent leur vie et celles des autres en danger.

S. A.



TÉBESSA

Saisie de près de deux millions d'euros au poste frontalier Betita

UN MONTANT de près de 2 millions d'euros a été saisi au niveau du poste frontalier Betita, dans la commune de Bir El-Ater, à 140 km au sud de Tébessa, a-t-on appris hier auprès des services des douanes algériennes.
Précisant que la saisie a été effectuée mardi soir, la même source a indiqué que ce «montant important non déclaré» était minutieusement dissimulé à bord d'un véhicule touristique, dont le propriétaire s'apprêtait à finaliser les formalités douanières pour quitter le territoire national.
Les services des douanes algériennes ont pris toutes les mesures nécessaires, dont la saisie du montant découvert et du véhicule utilisé dans cette tentative de transfert illicite de devises, a-t-on noté. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour élucider les circonstances de cette affaire, a-t-on indiqué de même source.
Par ailleurs, les services de police de l'Aéroport international Houari Boumedienne ont arrêté, mardi, un individu en possession de 212.400 Euros, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).
«Les services de la police au niveau de l'Aéroport international, Houari Boumedienne (Alger) ont procédé, mardi le 31 juillet, à l'arrestation d'un individu en possession d'un montant de 212.400 Euros, soigneusement dissimulé dans sa valise», a précisé le communiqué.

T. R.

BÉCHAR

Saisie de 100 Kg de kif traité

UNE QUANTITÉ de 100 kilogrammes de kif traité a été saisie avant-hier dans la wilaya de Bechar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale.
«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a saisi, le 30 juillet 2018, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale à Béchar/3ème Région militaire, une quantité de kif traité s'élevant à 100 kilogrammes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-côtes ont intercepté à Aïn Temouchent et Ghazaouet/2ème RM un narcotrafiquant et 38,515 kilogrammes de kif traité», précise a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). D'autre part, des Garde-côtes ont déjoué, à El-Lala/5ème RM, «une tentative d'émigration clandestine de six (06) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale», ajoute le communiqué du MDN. **S. T.**

TIZI OUZOU

UN FILM DOCUMENTAIRE SUR L'HISTOIRE DE LA JSK

Le célèbre réalisateur de films documentaires, Abderrazak Larbi-Cherif, vient d'enrichir la filmothèque algérienne avec un nouveau film documentaire consacré à l'histoire de la JSK, allant de 1946, année de sa création, jusqu'à 1996, soit un parcours historique d'une cinquantaine d'années.



La projection de ce film documentaire a eu lieu lundi dernier à partir de 16 heures sur l'écran de la grande salle des spectacles de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou.
A ce rendez-vous étaient présents beaucoup d'anciennes gloires de la JSK, des supporters, des intellectuels, des personnalités politiques, des artistes, des gens du monde associatif et autres personnes à l'empreinte propre à elles mais d'une importance certaine. Pour ce film documentaire, dont la projection s'est faite en présence du réalisateur, l'accent a été mis sur les besoins et les conditions de création de ce club kabyle en 1946 puis son cheminement jusqu'à l'année 1996.
A travers les différents personnages interviewés par les réalisateurs, il ressort que la première équipe footballistique de la ville des Genêts remonte à l'année 1908 et avait pour appellation Olympique de Tizi Ouzou.
L'Olympique de Tizi Ouzou, dont les dirigeants et les joueurs étaient d'origine européenne, était destiné exclusivement aux amoureux de la balle ronde européens. Les Algériens étant ouvertement brimés par l'occupant. C'est pourquoi des personnalités algériennes, conscientes des enjeux identitaires, ont décidé de créer la JSK.
C'était exactement le 29 juillet 1946. L'agrément fut obtenu par ses fondateurs le 2 août 1946. Le 8 septembre de la même année, la JSK joua son premier match. C'était en 3e division. Trois années plus tard, le club accéda à la 2e division. En 1956, alors que la guerre faisait rage, le FLN donna l'ordre à la JSK de geler ses activités footballistiques. En même temps, beaucoup de joueurs et de techniciens du club rejoignirent le maquis sous la bannière, bien sûr, du FLN-ALN. Deux années après l'indépendance nationale, soit au cours de l'année 1954, la JSK a repris ses activités sportives, et ce en évoluant en 2e division. Avant la guerre d'indépendance, la JSK avait pour mission, à travers ses couleurs et son identité, de mener une mission idéologique et politique face à l'occupant. Après l'indépendance, ce même club sportif avait la charge de mener le combat pour l'identité et la culture amazighes.
Sur le plan purement sportif, elle accéda en première division en 1969. Le match décisif fut joué au stade Oukil-Ramdane face à l'équipe de Boufarik qui, à l'époque, était une grande référence nationale en matière footballistique. Le but historique fut inscrit par Aezki Kolli. Et depuis cette année, le club kabyle ne cessait de connaître le prestige et la gloire. En cette décennie 1970, la science footballistique connut une avancée fulgurante. La décennie 1980, ce fut l'apogée du club canari. A noter que les personnalités et acteurs interviewés par le réalisateur de ce film documentaire sont très nombreux.
Il s'agit, entre autres, de certains fondateurs de la JSK, des joueurs de ces décennies 1960, 1970 et 1980 ainsi que Rabah Madjer et l'ancienne gloire du MCA, Ali Bencheikh. Ces deux grandes figures du football national et international ont mis en exergue la grande valeur de la JSK et surtout son ancien libéro, Miloud Iboud. Celui-ci a, lui aussi, parlé durant longtemps face à la caméra de Abderrazak Larbi-Cherif. Beaucoup d'autres joueurs se sont exprimés face à la caméra du réalisateur. Il est impossible de les citer tous tant ils étaient nombreux.
Concernant les gens de la presse, Abderrazak Larbi-Cherif-donné la parole à Méziane Ourad, Mohamed Haouchine et Rachid Hamoutène. Ces deux derniers cités sont des témoins privilégiés de l'évolution footballistique des Canaris.
Et, par conséquent, leur témoignage vaut leur pesant d'or. Mounis Aït-Menguellet, dans son témoignage au réalisateur, a parlé de la symbolique identitaire de la JSK. «Même les non-amoureux de la balle ronde se reconnaissent à travers la JSK», a dit le célèbre artiste. Le célèbre libraire et éditeur de la capitale du Djurdjura, Amar Cheikh, a fait également partie des personnalités interviewées par Abderrazak Larbi-Cherif. Amar Cheikh n'est pas seulement un intellectuel, mais aussi un homme qui a tapé dans la balle ronde au sein de la JSK entre 1968 et 1972.
Son témoignage a été des plus précieux sur ce long et glorieux parcours des Canaris. Après la projection du film, il y a eu plusieurs personnalités qui ont demandé à prendre la parole. Leurs interventions ont permis de relever ce que le réalisateur appelle « des oublis « et « des détails manquants «.
Aux précisions apportées par ces intervenants, le réalisateur a promis les correctifs nécessaires. Il convient de relever également que ce film documentaire n'a aucunement mentionné Moh-Chérif Hannachi, encore moins le passage de son interview. Et pourtant,
Dans les années 1970 et le début des années 1980, Moh-Cherif était l'un des piliers de la JSK. En sa qualité de libéro, il a su même révolutionner les missions propres à ce poste. Ses grandes compétences footballistiques lui ont même valu de porter au bras le brassard de capitaine d'équipe.
A notre question au réalisateur de savoir pourquoi il n'a pas interviewé Moh-Cherif Hannachi, sa réponse a été que c'était Hannachi en personne qui ne voulait pas sparticiper à ce film documentaire.
Notons également que cette production encouragée et financée par l'APW de Tizi-Ouzou à l'époque où Hocine Haroun était à sa tête n'a pas été du goût d'un ancien élu de l'APW.
«Pourquoi donc ce film documentaire n'est pas allé au-delà de l'année I996 «, nous dit cet ancien élu qui a préféré parler sous couvert de l'anonymat. Il a ajouté : « Il fallait mentionner les dernières coupes et titres remportés par la JSK ! (…) Est-ce pour éviter de parler de Moh-Cherif Hannachi ? Et pourtant, l'histoire retient que ces titres en question ont été remportés par la JSK alors que Hannachi se trouvait à sa tête «, a conclu notre interlocuteur avec amertume.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

DACE PEZZOLI, ARTISTE DU SPECTACLE «UNDERWATER BUBBLES» AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Le public algérien est merveilleux»

D'ORIGINE LETTONNE, une ex-république de l'Union soviétique, Dace Pezzoli, une des actrices de la troupe Bubleland, donne ses impressions à la sortie d'une des trois soirées présentées à la salle Ahmed Bey de Constantine par la troupe dirigée par son mari le réalisateur italien Enrico Pizzoli

C'est quoi au juste l'idée qui vous a inspiré pour faire ce genre de spectacle ?

Nous avons voulu innover, moi et mon époux. Faire du cirque sur une scène de théâtre avec de nouvelles idées jamais réalisées auparavant. A l'origine, une idée simple et géniale à la fois nous est venue à l'esprit. La bulle et son éphémère existence.
L'histoire en elle-même raconte les aventures d'un certains Mister B, homme d'affaires de son état qui, rongé par le stress de la vie quotidienne et du business, se voit un jour introduit dans un endroit magique nommé « Bubland «, où il croise les habitants de cet univers semblable à celui des fonds abyssaux océaniques. Un monde peuplé d'hippocampes, d'étoiles de mer, de méduses géantes, de sirènes ou encore de poissons dragons. Mister B est petit à petit plongé dans cet univers et il finit par se laisser entraîner par la féerie des lieux.

Ce ne fut certainement pas facile pour vous de monter ce spectacle ?

On a toujours baigné moi et mon époux dans le milieu du spectacle. Le cirque, les acrobaties et tout ce qui gravite autour de cet art ne nous est pas étranger. Nous avons vécu plusieurs étapes où nous avons côtoyé les scènes pour des shows de magie et de danse. Personnellement j'ai d'abord commencé à me produire dans mon pays, la Lettonie, avant des aventures merveilleuses ailleurs à travers plusieurs pays.
Nous avons plus de 22 ans d'expérience dans le monde du divertissement et avec une vaste expérience dans le monde entier. Cela nous a énormément aidé. Nous nous sommes dit, après des années, qu'il était temps d'innover et de présenter autre chose et d'offrir un spectacle mémorable, et on a dû mettre à profit tout notre savoir-faire en mariant la magie, la danse et les acrobaties. Mon époux Enrico Pezzoli est le metteur en scène ; il est aussi acteur. «B» est le premier spectacle à bulles qui donne un sens et une nouvelle dimension à l'art des bulles de savon, en le portant à un niveau inégalé. C'est un spectacle, comme vous avez pu le constater, très excitant.

Un mot sur le public algérien...

Nous avons été étonné et surpris de découvrir que le public algérien en général est très réactif ; il était magnifique. Il est très attentionné et nous a applaudis durant tout le spectacle. Ceci nous a facilité la tâche ; vous savez bien que si vous voulez qu'un artiste s'éclate sur scène et donne tout ce qu'il a, il faut lui montrer que vous vous intéressez à ce qu'il présente. C'est véritablement un signe d'échange d'amour pour l'autre. Le public algérien a été génial puisque nous nous sommes déjà produits à Alger et Oran. Ce fut la même réaction.

Avez-vous visité Constantine ?

Nous avons été en randonnée en soirée ; nous avons découvert une ville unique à mon avis. Constantine est très belle ; elle porte le surnom, à juste titre je dirai, de bridges-city (La Ville des ponts. Nous avons pu visiter certains ponts et personnellement j'ai été impressionnée par celui bondé de jeux de lumière (le pont suspendu).
Et nous avons prévu avec les organisateurs de faire une tournée avant de partir.

Propos recueillis par Amine B.

PASTEUR AMÉRICAIN «ESPION»

Erdogan dénonce la mentalité «évangéliste» des Etats-Unis

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a assuré mercredi que la Turquie ne céderait pas aux menaces des Etats-Unis liées au procès du pasteur américain Andrew Brunson, accusant Washington de « mentalité évangéliste et sioniste ».



«Il nous est impossible d'accepter cette mentalité évangéliste et sioniste et ce ton menaçant venant des Etats-Unis », a déclaré M. Erdogan, répondant aux questions de journalistes à Ankara. « Qu'ils nous excusent, mais nous n'accordons pas de crédit à ce genre de langage menaçant », a-t-il ajouté. « Personne ne gagnera quoi que ce soit à cette approche pleine de propos menaçants ». La tension est montée d'un cran la semaine dernière entre Washington et Ankara, du fait de la détention en Turquie d'un pasteur américain, Andrew Brunson, accusé par les autorités turques d'activités « terroristes » et d'espionnage. Son placement en résidence surveillée mercredi dernier après un an et demi de détention n'a pas apaisé les tensions, le président américain Donald Trump et son vice-président Mike Pence menaçant la Turquie de « lourdes sanctions » si M. Brunson n'était pas remis en liberté. Ankara ne cesse depuis de dénoncer un langage « inacceptable » de la part de son allié au sein de l'Otan. Par ailleurs, M. Pence, chrétien évangélique comme M. Brunson, a désigné le pasteur comme une « victime de persécution religieuse » dans une Turquie à majorité musulmane. « La Turquie n'a aucun problème avec les minorités religieuses », s'est défendu M. Erdogan mercredi. La veille, des représentants des différentes minorités religieuses de Turquie avaient signé une déclaration commune dans laquelle ils affirmaient ne pas subir de pressions ou de restrictions dans l'exercice de leur foi. M. Brunson, qui rejette toutes les accusations portées contre lui, risque jusqu'à 35 ans d'emprisonnement. La Turquie et les Etats-Unis connaissent de nombreux sujets de dissension, notamment le soutien apporté par Washington à une milice kurde syrienne considérée comme « terroriste » par Ankara, et les demandes turques d'extradition du prédicateur et opposant Fethullah Gülen restées lettre morte. Par ailleurs, deux employés locaux des missions américaines en Turquie sont actuellement en détention, et un autre est assigné à résidence. **R. I.**

COMMUNIQUÉ DE L'ARMÉE YÉMÉNITE

«Nos attaques navales en mer Rouge sont suspendues»

LES FORCES yéménites (armée + Ansarullah) ont annoncé mardi une trêve unilatérale de deux semaines dans les attaques qu'ils mènent en mer Rouge afin de soutenir les efforts de paix au Yémen. Cette décision intervient après la suspension par l'Arabie saoudite de ses acheminements du brut par tankers via le détroit stratégique de Bab al-Mandeb au large du Yémen la semaine dernière. « L'arrêt unilatéral des opérations navales militaires durera pendant une période de temps limitée et pourra être prolongée et inclure tous les fronts si cette initiative trouve une réciproque de la part du commandement de la coalition » saoudienne impliqué dans la guerre contre le Yémen, indique le chef du comité suprême révolutionnaire, Mohammad Ali al-Houthi, dans un communiqué. Un autre communiqué émanant du ministère de la Défense a précisé un peu plus tard que l'arrêt des opérations navales débuterait le 1er août à minuit (20h00 GMT) pour une durée de deux semaines. L'Arabie saoudite a annoncé jeudi dernier qu'elle suspendait ses acheminements navals de brut transitant par le détroit de Bab al-Mandeb après l'attaque de deux de ses tankers par les forces yéménites. L'émissaire onusien au Yémen Martin Griffiths plaide pour que la coalition épargne le port de Hodeïda afin d'y faire transiter l'aide humanitaire. Environ 8,4 millions de personnes sont menacées par la famine dans le pays. Par ailleurs, le commandement militaire commun (Armée yéménite + Houtis) fait état de plus de 10.000 « mercenaires » tués et blessés depuis 3 mois. Le rapport émanant des services de renseignements de l'armée yéménite et d'Ansarullah souligne des « pertes considérables dans les rangs des mercenaires de la coalition, durant ces 3 derniers mois, sur le front de la côte ouest et ses environs ». Ce rapport publié sur le site du ministère yéménite de la Défense a précisé que 3731 « mercenaires » ont été tués et 6361 ont été blessés depuis début mai jusqu'à la fin du mois de juillet.

R. I.

ENTITÉ SIONISTE

Des images «militaires» secrètes sur les réseaux sociaux

LES BAVURES des militaires israéliens se poursuivent et des officiers de l'armée israélienne ont publié des images contenant des informations confidentielles. Selon la chaîne de télévision israélienne Channel 10 «des officiers de l'armée israélienne ont pris des photos d'équipements militaires secrets de l'armée avant de les partager via leurs pages sur les réseaux sociaux alors que lesdites photos contenaient des informations sensibles qui ne devaient pas être rendues publiques ». « Parmi ces photos existe une image qui représente un avion de chasse furtif de type F-35 dans un abri souterrain de la base aérienne de Nevatim, dans le sud de la Palestine occupée. Ledit avion de chasse était en train d'être équipé d'armes et un groupe d'étrangers était en visite dans la base », a-t-on appris du quotidien en ligne The Times of Israël. Channel 10 n'a pas indiqué sur quel réseau social ces photos avaient été publiées. Les forces aériennes de l'armée d'occupation ont interdit la publication de photos ou de vidéos d'avions de chasse F-35 au moment où ils sont en train d'être armés, car cela pourrait dévoiler de quels types d'armes ils peuvent être équipés. Par ailleurs, un ingénieur militaire de l'armée d'occupation a publié sur internet une photo prise sur une base de blindés où était visible un modèle de char confidentiel. Un officier de l'unité de blindés de l'armée israélienne a confié à Channel 10 que cette affaire ressemblait à une affaire d'espionnage. « Quiconque l'a fait a en effet aidé les ennemis d'Israël », a-t-il ajouté. Une troisième image, où apparaissait une base des forces navales de l'armée israélienne, a été publiée par un officier d'une cellule d'opération des forces navales. Toutes ces photos, dont la publication était interdite, ont été publiées par des officiers et des militaires de l'armée qui n'en avaient pas le droit. Ces photos ont été rapidement supprimées des réseaux sociaux par le renseignement militaire israélien. Par ailleurs, une voiture où se trouvaient des serviettes contenant des informations secrètes a été récemment volée. **R. I.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
O.P.G.I. DE MEDEA

N°...../DG/2018

N° d'Identification Fiscale : 000826034303350

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2018

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MEDEA dont le siège social est au Boulevard de l'ALN Ain d'Heb – MEDEA lance un Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les travaux de raccordement en énergie électrique (Basse Tension) des 2332 logements publics locatifs à ain djerdda -draa Smar reparties comme suite :

- Lot N°01 : travaux de raccordement en énergie électrique (Basse Tension) des 950/2332 logements publics locatifs (Ilots A-B-C).
- Lot N°02 : travaux de raccordement en énergie électrique (Basse Tension) des 520/2332 logements publics locatifs (Ilots E-D).
- Lot N°03 : travaux de raccordement en énergie électrique (Basse Tension) des 862/2332 logements publics locatifs (Ilots G-F).

Une entreprise peut soumissionner sur un ou plusieurs lots et ne peut être retenue que pour un seul lot.

Dans le cas où l'entreprise est qualifiée techniquement et moins distante sur plusieurs lots, le service contractant se réserve le droit d'attribuer à l'entreprise concernée le lot permettant d'avoir l'offre financière globale la plus avantageuse économiquement.

Les entreprises **homologuées par la société SONELGAZ classées en catégorie C, D et E_2** peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'OPGI de Médéa la salle de tirage au niveau (RDC), Adresse Boulevard de l'ALN Ain d'Heb – MEDEA, contre paiement des frais d'un montant de 1500.00 DA non remboursable.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, e doivent être présentées dans (03) trois enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant "Dossier de candidature" avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant " l'offre technique "comprenant une mémoire technique justificatif, la déclaration à souscrire et le cahier des charges portent à la dernière page, la mention manuscrite **" lu et accepte "**.
- Une enveloppe contenant " l'offre financière " comprenant la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif estimatif.

A- Le dossier de Candidature : doit contenir les pièces suivantes :

- ✓ 1- Une déclaration de candidature ;
- ✓ 2- Une déclaration de probité ;
- ✓ 3- Statut de l'entreprise, authentifié par un notaire.
- ✓ 4- Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- ✓ 5-Certificat de qualification et classification en cours de validité, les récépissés de dépôt de dossier ne sont pas valides, il sera procédé de se fait au rejet de l'offre indiscutablement le rejet de l'offre.
- ✓ 6- certificats d'agrément établie de la SONELGAZ en cours de validité.
- ✓ 7- Attestation de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrage
- ✓ 8- **La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet cette liste doit être** Complétée obligatoirement par des cartes grises et les certificats d'assurances au nom du soumissionnaire pour chaque engin nécessaire ou une liste des matériaux signés par l'huissier de justice ou par l'expert agrée de l'année courante, pour le matériel qui ne possède pas de carte grise.
- ✓ 9- Bilans des trois derniers années (2015-2016-2017).
- ✓ 10- Attestation de mise à jour CNAS, en cours de validité
- ✓ 11- Un extrait de rôle apuré ou avec échéance, datant de moins de trois (03) mois, précisant la nature des cotisations (TAP, IRG et TVA) en cours de validité, (Conformément au cahier des charges)
- ✓ 12- Liste nominative des salariés signer par la candidature, avec les diplômes, pour l'ingénieur et master, licence, le technicien et le technicien supérieur dans le domaine, plus l'attestation d'affiliation de chaque élément visé par les services la caisse Nationale des Assurances Sociales.
- ✓ 13- Certificat de dépôt des comptes sociaux, doit être remis par le C.N.R.C (personne morale) de L'année 2017, en cours de validité.
- ✓ 14- Planning des travaux, (signature et cachet).
- ✓ 15- Extrait du casier judiciaire N° 03 (Original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personn physique Ou du gérant (Directeur général) lorsqu'il s'agit d'une société,
- ✓ 16- N° d'identification fiscal pour les soumissionnaires algériens et étrangères qui ont déjà travaillé en Algérie.
- ✓ 17- Le registre de commerce légalisé auprès de la C.N.R.C.
- ✓ 18- Protocole du contrat de regroupement et droit de signature.
- ✓ 19- Plan de charges actuel de l'entreprise,

B- Offre Technique : doit contenir les pièces suivantes :

- ✓ Déclaration à souscrire, remplie, (date, signature et cachet).
- ✓ Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- ✓ Un mémoire technique justificatif et tout autre document permettant d'évaluer l'offre technique.

C – Offre financière : doit contenir :

- ✓ La lettre de Soumission remplie, (date, signature et cachet).
- ✓ Le bordereau des prix unitaires rempli, (date, signature et cachet).
- ✓ Le détail Quantitatif et estimatif rempli, (date, signature et cachet).

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MEDEA
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°…….. /2018

Portant les travaux de raccordement en énergie électrique (Basse Tension) des 2332 logements publics locatifs à ain djerdda -draa Smar

- **Lot N°…… : travaux de raccordement en énergie électrique (Basse Tension) des ……**

La durée de préparation des offres est fixée au 15 ème jour, à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, c'est la durée entre le 1a 1ère parution dans les quotidiens nationaux et la date de dépôt des offres, Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à 12 h 00.

La durée de validité des offres est fixée de (03 mois), plus la durée de préparation des offres quinze jours (15) jours, à compter de la 1ère parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux soit cent onze (105) jours.
L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14h00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le Jeune Indépendant **du 02/08/2018 / ANEP N° 823 663**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE DAMOUS
COMMUNE DE BENI-MILEUK
NIF: 0985.42.41.9587004

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel 15 / 247 du 16 / 09 / 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de BENI-MILEUK informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/ 2018 parus dans les quotidiens nationaux (En Arabe dans le jounal « El Mehouar » en date du 24 / 06 / 2018, En francais dans le jounal « le jeune indépendant » en date du 23 / 06 / 2018) relatif à la Réalisation Réseau d'Alimentation en eau potable « Ouled Aissa », qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres techniques et financières par la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 29 / 07 / 2018, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise ci-après conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges et ont donnés les résultats suivants:

ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	NOMBRE DE POINTS OBTENUS	MONTANT APRES CORRECTION EN TTC	DELAIS DE REALISATION	CRITERES DE CHOIX
BEGHDADI ELHOUATI MOHAMMED ETP GH « BENI HAOUA W. CHELEF»	REALISATION RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE « OULED AISSA »	52,50	14.167.307,00 DA	Six (06) Mois	Offre moins disante

Les soumissionnaire qui sont interessés à prendre connaissance des resultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invité de se rapprocher au bureau des marchés publics de la commune de Beni Mileuk, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché auprés de la commission communale des marchés publics de la commune.

Le Jeune Indépendant **du 02/08/2018 / ANEP N° 823 715**

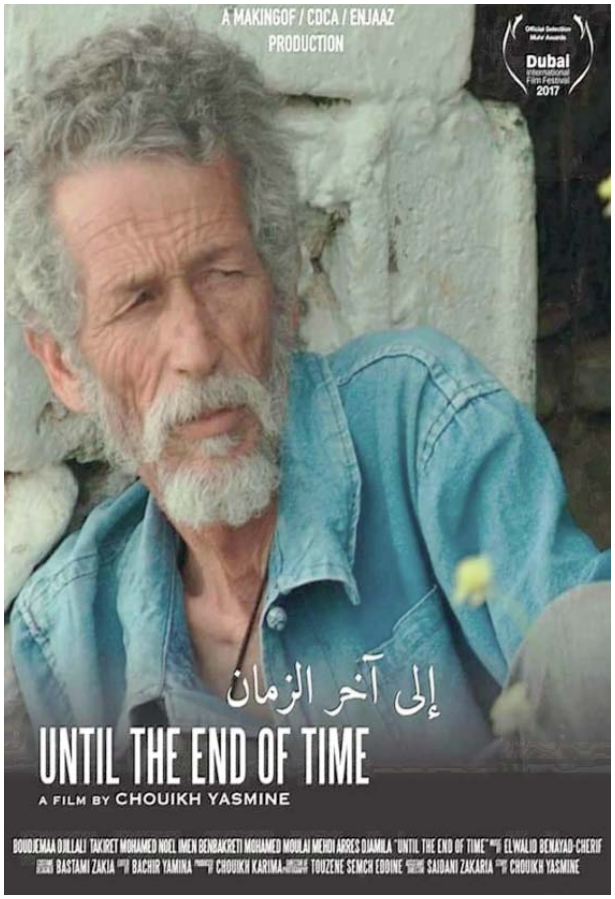


11e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

L'or pour Jusqu'à la fin des temps

La réalisatrice Yasmine Chouikh a obtenu la récompense suprême, le Wihr d'or, pour son long métrage fiction Jusqu'à la fin des temps, lors de la cérémonie de clôture de la onzième édition du Festival international d'Oran du film arabe, dans la soirée de ce mardi 31 juillet.

Sur les dix longs métrages mis en compétition, dont celui de l'Algérien Nasreddine Guenifi, Nous n'étions pas des héros, le jury, présidé par le cinéaste Merzak Allouache, a choisi Jusqu'à la fin des temps. Une fiction qui, non sans humour, aborde dans le huis-clos d'un cimetière le conservatisme dans la société, le dénonce en mettant en évidence la relation amoureuse d'un fossoyeur septuagénaire et une veuve du même âge. La scénariste et réalisatrice de ce film – son premier long métrage – porte un regard critique sur le mode de vie rurale et la condition de la femme. De son côté, l'actrice tunisienne Amira Chebli a remporté le prix du meilleur rôle féminin, campé dans le film Tunis by night. Quant au meilleur rôle masculin, il sera décerné aux Palestiniens Mohamed et Salah Bekri. Le prix du jury sera attribué au film Wajib (Devoir) de la réalisatrice palestinienne Anne Marie Jasser. Le Marocain Azelarab Alaoui a décroché, lui, le prix du meilleur réalisateur pour son film Douar el boum. Le prix du meilleur scénario est revenu à l'Egyptien Haithem Debbour, celui de son film Photocopie. Dans la catégorie des courts métrages, le prix du Wihr d'or sera remis au film Chahn du réalisateur Karim Rahbani du Liban et celui du jury à Raqsat el fadjr (Danse de l'aube) de la réalisatrice tunisienne Amina Nedjar. Le film documentaire Taam el ismint (Goût du ciment) du réalisateur syrien Zyad Kelthoum sera proclamé meilleure œuvre dans sa catégorie alors que le prix du jury sera décerné au documentaire La bataille d'Alger, un film dans l'histoire du réalsiateur algérien Malek Bensmail. D'après l'appréciation du jury, le prix Panorama du court métrage ne sera pas attribué en raison du niveau des œuvres proposées. Cette édition du Festival international d'Oran du film arabe a également honoré deux artistes, le Syrien Abdelmounaam Amiri et la regrettée comédienne algérienne. Dans son allocution de clôture, le secrétaire général du ministère de la Culture, Ismail Oulebcir a affirmé la volonté de son département ministériel à poursuivre son soutien à ce rendez-vous cinématographique et à toutes les activités qui contribuent au développement de la culture et au renforcement et à la promotion de la créativité en Algérie, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Il a également réitéré les engagements du ministère de la Culture, dans ce sens, en dépit de la faiblesse des ressources financières en application de la Constitution qui garantit le droit du citoyen à la culture, affirmant que l'acte culturel est un élément essentiel dans la cohésion sociale et l'interaction dans la société algérienne.



R. C .

LA CHANSON DU JOUR

Raï

LE FESTIVAL national de la chanson raï s'annonce, aujourd'hui, jeudi 02 août, dès 20h, dans sa seconde soirée, à la maison de la culture Kateb-Yacine de Sidi Bel Abbes. L'accès est libre et les mélomanes apprécieront les voix de Djamel Milano, Gana El Maghnaoui, Cheba Fati, Kader Seghir, Cheb Ryad, Toufik Nedromi, Mohamed El Abbassi, Cheb Abbès, Cheikh Bellemou, Cheb Tarik, Yasmine Ammari et des troupes locales. Quatre jours durant, plus de vingt-cinq chanteurs seront à l'honneur sur la scène de cette onzième édition, tels que le groupe Raïna Raï, Akil Junior, Cheba Kheïra, Mohamed Seghir et Cheikh Naam. La version de cette année verra la participation d'anciens et jeunes artistes, en particulier des locaux qui animeront des soirées de raï authentique et moderne. Au sujet de l'objectif assigné à cette manifestation tant attendue, son commissaire, Mohamed Bousmaha, a confié que « nous ne comptons pas organiser un festival commercial en attirant seulement des voix connus, mais nous aspirons à un festival de qualité et de plaisir mêlant l'authentique au moderne ». Il est question, d'après ce dernier, à faire de ce festival « une fête culturelle et artistique qui répond aux goûts du public ». D'un autre côté, cette édition aura une dimension académique. Des tables rondes et des conférences seront animées par des artistes, des académiciens, des hommes de culture et des journalistes. Ce genre artistique sera évoqué depuis sa création et sa portée culturelle sera abordée selon les phases de son évolution.



Bonne soirée !

M. R

SORTIR

ANDALOU
L'interprète de musique andalouse Nawel Mebarek en concert. Aujourd'hui, jeudi 02 août. 21h. Palais de La Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Avec l'orchestre Lfamilia dirigé par Mohamed Idir. Le jeudi 09 août. 18h. Les Sablettes, Alger.

TOURNEE
La chanteuse Samira Brahmia en concert (gratuit) avec Khliff Miziallaoua à la guitare, Hichem Takaoute à la basse, Karim Ziad à la batterie, Reda Mourah au clavier.
Alger : Aujourd'hui, jeudi 02 août. Théâtre de verdure Laâdi-Flici.
Constantine : le samedi 04 août. Maison de la Culture Malek-Haddad.
Béjaïa : le lundi 06 août. Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh.
Oran : le mercredi 08 août. Théâtre de verdure Hasni-Chekroun.
Tizi Ouzou : le vendredi 10 août. Maison de la Culture Mouloud-Mammeri.

CINE-ESPANA
Cycle de cinéma Ventura Pons. Institut Cervantes d'Alger. 18h. Les jeudi 02, 09, 16 et 30 août. Entrée libre. El porqué de las cosas, Actrices, Anita no pierde el tren, Morir o no.

BIJOU
15e Fête du bijou d'Ath Yenni en Kabylie jusqu'au vendredi 03 août, sous la thématique Le patrimoine national à travers les âges. Bijoux berbères, ateliers et conférences…

DUO
Les interprètes de la musique andalouse Lila Borsali et Abbas Righi en concert. Le jeudi 09 août. 19h. Palais de La Culture Moufdi-Zakaria, Alger. passerelle entre le gharnati et le malouf.

METAL
2e Metalgeria : journées portes-ouvertes sur le rock metal. 11h. Les vendredi 10 et samedi 11 août. Théâtre de verdure de Riadh El Feth, Alger. Concerts caritatifs avec six groupes, expositions, rencontres autour de la musique metal, projections de documentaires, ateliers, marché sur le metal…

FETE
Le Village Zoubga en Kabylie accueille ses invités pour la fête annuelle d'Azro n Thor. Le
vendredi 03 août. 09h. A 2000 mètres d'altitude sur l'un des pics du Djurdjura.

LIVRE
Conférence de Mahieddine Khelifa autour de son ouvrage – et dédicace – Le manuscrit / L'histoire d'une famille juive en terre d'islam. Editions Gaïa. Le samedi 11 août. 16h. Librairie L'Arbre à dires. Hydra-Alger. Récit où la réalité côtoie l'imaginaire qui, en dépit des vicissitudes de l'histoire, révèle l'intégration de la communauté juive séfarade dans la société nord africaine.

PATRIMOINE
Exposition collective Patrimoine pictural. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger-Mama jusqu'au mercredi 15 août. Œuvres de dix-huit plasticiens algériens.

THEATRE
Cycle de formation au quatrième art en ateliers. Théâtre communal d'Alger Centre. Ecriture du texte théâtral du dimanche 02 au jeudi 06 septembre avec Ismail Soufit (dernier délai d'inscription, le jeudi 30 août). Musique du dimanche 04 au jeudi 08 novembre avec le musicien Salsabil El Baghdadi (délai : le jeudi 1er novembre). le Mise en scène du dimanche 02 au jeudi 06 décembre avec Youcef Taouint (délai : le jeudi 29 novembre). Frais : 1500 DA. Contact : Théâtre d'Alger Centre (ex-Casino) sis au 09, rue Larbi Ben M'hidi. Tel : 023 50 81 23

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 03:46	Fadjr 03:53	Fadjr 04:05	Fadjr 04:15	Fadjr 04:15	Fadjr 04:21	Fadjr 04:25
Dohr 12:36	Dohr 12:40	Dohr 12:55	Dohr 12:45	Dohr 13:01	Dohr 13:06	Dohr 13:09
Açr 16:24	Açr 16:28	Açr 16:43	Açr 16:26	Açr 16:49	Açr 16:53	Açr 16:56
Maghrib 19:39	Maghrib 19:43	Maghrib 19:58	Maghrib 19:39	Maghrib 20:04	Maghrib 20:08	Maghrib 20:11
Icha 21:13	Icha 21:15	Icha 21:31	Icha 21:04	Icha 21:35	Icha 21:39	Icha 21:41

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6150 – JEUDI 20 DHOUL EL QU'DA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	21°
Oran	30°	21°
Constantine	36°	17°
Ouargla	40°	28°

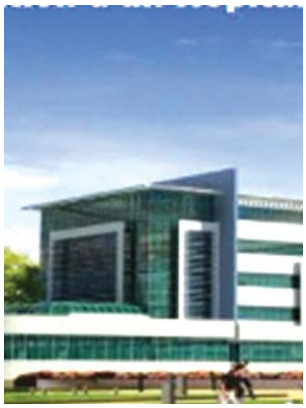
HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS D'ORAN

LA RÉCEPTION REPOUSSÉE À DÉCEMBRE PROCHAIN

L'hôpital des grands brûlés d'Oran sera réceptionné en décembre prochain, alors qu'il était prévu qu'il soit inauguré le 5 juillet passé, a indiqué hier le wali d'Oran Mouloud Cherifi en marge de la visite d'inspection qu'il a effectuée sur les lieux.

«Le retard accusé en la matière ne concerne pas uniquement cet hôpital, mais tous les autres projets liés au secteur de la santé pour des considérations financières. Tout est rentré dans l'ordre depuis l'intervention du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a ordonné au gouvernement de débloquer les fonds nécessaires pour l'achèvement des chantiers inhérents à trois secteurs, dont celui de la santé», a déclaré le chef de l'exécutif de la capitale de l'Ouest à la presse.

L'hôpital des grands brûlés, situé à Sidi Chahmi, est un projet d'envergure nationale, d'une capacité de 140 lits. Lancé en 2015, le taux de sa réalisation a atteint actuellement les 75%, selon les explications données au wali par les responsables de la société chargée des travaux. M. Cherifi s'est dit satisfait de l'état d'avancement des travaux dans ce chantier, estimant que leur cadence est «bien soutenue» par rapport à la dernière visite sur les lieux. Il a ajouté que «ce nouvel hôpital sera un



acquis très important non seulement pour la population oranaise, mais aussi pour toute la région Ouest du pays». Dans la foulée, le wali a reconnu que le fonctionnement de cet établissement nécessitera un budget important, d'où sa demande aux services concernés d'établir d'ores et déjà leurs besoins dans ce registre afin de les présenter au ministère de tutelle, de manière à ce que tout soit mis en œuvre parallèlement à la réception du projet.

Non loin de ce chantier d'une superficie de 17000 mètres carrés, il a également inspecté le projet de réalisation de l'institut national de recherche sur le cancer. Là aussi, le même responsable s'est dit «réjoui» de l'avancement des travaux, qui ont connu à leur tour un retard sensible pour les mêmes considérations financières, a-t-il expliqué, annonçant la livraison de cet établissement au début de l'année 2019. Le chantier, pour lequel 80 millions de dinars ont été mobilisés, a été lancé en 2013. Le maître d'œuvre s'est fixé initialement un délai de 36 mois quant à sa livraison, rappelle-t-on.

Ce n'est pas le cas pour la nouvelle faculté de médecine, implantée à proximité de ces lieux, troisième point à l'ordre du jour de la visite du wali, qui sera opérationnelle «dès la prochaine rentrée universitaire» a-t-il assuré.

A noter que cette faculté sera la plus grande dans le pays dans sa spécialité, étant donné que sa capacité d'accueil est estimée à 10.000 places pédagogiques.

Par ailleurs et toujours dans le secteur de la santé, M. Cherifi a rappelé que pas moins de six établissements hospitaliers sont actuellement en cours de réalisation au niveau des communes de Sidi Chahmi, El Kerma, Oued Tlélat et Gdyel, entre autres. «Toutes ces réalisations vont permettre une meilleure prise en charge des malades au niveau de l'Oranie et permettront ainsi de diminuer la pression pesant actuellement sur les établissements en place», a souligné le même responsable qui a insisté, au passage, sur la nécessité de faire participer les spécialistes dans les opérations d'acquisition des équipements médicaux, en contribuant notamment à l'établissement des cahiers de charges.

M. D.

Publicité



ALGÉRIE POSTE-ANPT

Un protocole d'accord visant à développer le paiement électronique

ALGÉRIE POSTE et l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) ont signé hier à Alger un protocole d'accord visant à développer le paiement électronique en Algérie.

Le protocole a été paraphé par le directeur général d'Algérie Poste, Abdelkarim Dahmani, et le directeur général de l'ANPT, Abdelhakim Bensaoula, à l'occasion des Journées d'étude sur le «e-commerce et le e-paiement», organisées sur deux jours par l'ANPT au niveau du cyber parc de Sidi Abdallah.

Cet accord porte sur «le développement des services électroniques des sites web marchands», a déclaré à l'APS le DG d'Algérie Poste, expliquant que les deux entreprises «vont mettre en place, à travers cet accord, un mécanisme de partenariat permettant aux jeunes start-up de pouvoir développer des services web marchands dans le cadre de la nouvelle politique adoptée par Algérie Poste pour le développement du paiement électronique».

Pour le même responsable, cet accord de partenariat «va contribuer au développement des services du paiement en ligne, dans le sens où les start-up vont avoir la documentation et l'assistance nécessaires des services techniques d'Algérie Poste pour pouvoir développer des sites web marchands pour les commerçants et les fournisseurs de biens et de services».

Il a ajouté que le développement de ces prestations, à travers les entreprises start-up au niveau de l'incubateur de Sidi Abdallah, «contribuera au développement du commerce électronique et du paiement en ligne des différentes prestations à distance pour le compte de ces commerçants».

Pour sa part, le DG de l'ANPT a indiqué que le protocole d'accord signé «vient en réponse aux besoins exprimés par Algérie Poste en termes de développement des solutions de paiement électronique», relevant que l'ANPT «va soutenir, à travers cet accord, les efforts d'Algérie Poste pour généraliser l'utilisation de ces solutions et vulgariser la technologie auprès du citoyen». **H. B.**

CINÉMA

Pour quand le début du tournage des *Lions d'Algérie* ?

QUAND exactement aura lieu le début du tournage du film intitulé les Lions d'Algérie. Pourtant, le scénario est terminé depuis 2009 et validé par le ministère des Moudjahidine, par décision n° 410, le premier décembre 2011. Le budget alloué au financement du film, qui est une superproduction, est d'un montant de 200 milliards de centimes. Le producteur de ce projet filmique ou tout simplement le financier du film n'est autre que le ministère de Tayeb Zitouni. C'est ce que nous a déclaré le cinéaste Hacène Osmani, auteur du scénario et celui qui doit diriger les opérations de tournage en sa qualité de metteur en scène. Pourtant, le projet filmique ne manque pas d'ambition. Il s'agit effectivement de relater certains faits marquants de l'histoire de l'Algérie. Il s'agit plus exactement de la période allant de 1945 jusqu'au 5 juillet 1962. Le cinéaste Hacène Osmani a, à son actif, 27 films entre courts, moyens et longs-métrages. En 1999, il a été lauréat de l'UNESCO pour son film intitulé René Vautier, l'homme de paix. Notons enfin qu'en dépit de toutes ces années d'attente, Hacène Osmani n'a pas perdu espoir de voir son projet démarrer. Deux cents milliards de centimes, ce n'est quand même pas une somme faramineuse pour une superproduction filmique.

Saïd Tissegouine

Le Jeune Indépendant du 02/08/2018 / ANEP N° 823 337